

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac - Lionel Larré

Nombre de membre présents	11
Nombre de membres représentés	11

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le procès-verbal du 13/04/ 2023 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'université Bordeaux Montaigne et l'università degli studi di messina (Italie) relative au Master Recherche en Études littéraires et au Laurea Magistrale in Lingue moderne : Letterature e Traduzione ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la subvention de 2000€ accordée par l'UFR Humanités à l'association Archimuse pour la participation aux 150 ans de la Société Archéologique de Bordeaux ;
4. La CFVU a donné un avis favorable à l'unanimité des votants au projet d'arrêté relatif à l'assiduité des étudiants inscrits dans une formation de premier et second cycles hors BUT;
5. La CFVU a donné un avis favorable par 13 voix pour et 9 contre, aux dispositions relatives aux Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) ;
6. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants les modifications de la partie socle du règlement des études. La partie contenant les annexes sera adoptée à la séance de juin 2023 ;
7. La CFVU a été informée :
 - Du bilan des actions et dispositifs d'information des futurs étudiants : JPO, salons d'information, immersions, cordées de la réussite,
 - Des effectifs et profils des étudiants 2022/23,
 - Des dispositions de mise en œuvre du référent intégrité scientifique,
 - De l'état avancement projet Cité des Langues Étrangères, du Français et de la Francophonie (CLEFF).

Pessac, le 05/05/2023.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel Larré